

Compte rendu de la réunion de conseil municipal de Grandris du 02/06/2010

Le 2 juin 2010, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Maire.

Convocation du 25 mai 2010

Étaient présents : Mesdames et Messieurs PUJKIS, CRETIN, GOUDARD, GUIARD, DESPLASSE, MAYNARD, CHATELARD, GIRIN, FORY, BONNOT.

Excusés/absents : Béatrice CHUET (pouvoir donné à Jean-Pierre PUJKIS), Sophie DESSAIGNE Florent PRADINAUD (pouvoir donné à Laurent DESPLASSE)

Démissionnaires : Mr Henri FRETON, Ghismonde MARTIN.

Appréciation du compte rendu de la réunion du 06/05/2010 :

Aucune rectification n'est à apporter.

Désignation du secrétaire de séance :

Jean-Michel GIRIN : adopté à l'unanimité

Travaux RD N° 504

Lot 1 : Travaux VRD

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les travaux de VRD (Voirie et Réseaux divers).

La commission d'appel d'offres propose de retenir la Société EIFFAGE pour un montant de 290 971.30 € H.T soit un montant inférieur de 30 % à l'estimation de l'architecte en charge du chantier.

Délibération : le conseil approuve cette décision lors du vote prévu à cet effet.

Lot 2 : Travaux Plantations

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour les travaux

La commission d'appel d'offres propose de retenir la Société PROST pour un montant de 11 803.20 € H.T soit 14 116.69 € TTC.

Délibération : le conseil approuve cette décision lors du vote prévu à cet effet.

Aménagement Rond Point

Le chantier prévoit un aménagement du croisement des 2 routes départementales.

Après avis défavorable, le département du Rhône accepte de prendre en charge une partie du montant des travaux prévus sur ce dossier à hauteur de 42 00.00 € H.T.

La municipalité précise que cette subvention ne sera allouée qu'après signature d'une convention entre la municipalité de Grandris et le Département.

La dite convention stipule que la commune de Grandris devra dans un premier temps avancer la somme et qu'elle se verra ensuite "remboursée" par le département.

Délibération : le conseil approuve cette décision lors du vote prévu à cet effet.

Convention avec l'association RAIDATHLON TITOURAID :

L'Arrivée du TITOURaid 2010 prévue le 11/07/2010 a été attribué à Grandris.

A cette occasion, la commune de Grandris a signé une convention prévoyant l'accueil des équipes à l'aire de loisirs du village.

L'association demande a cet effet à la commune de Grandris :

- de pouvoir utiliser la dite Aire de Loisirs
- une mise à disposition de l'électricité
- " " de l'eau
- " " des toilettes
- " " de 5 tables et de 10 chaises
- " " de la salle polyvalente comme solution de repli en cas de météo défavorable.
- La préparation d'un cocktail limonade Fruit.

En contrepartie, l'association s'engage à rendre les lieux dans l'état dans lequel ils lui seront livrés.

Délibération : le conseil approuve cette décision lors du vote prévu à cet effet.

Travaux Salle Polyvalente :

Chauffage : Après réception d'un devis incomplet, la mairie de Grandris relance la société contactée pour une étude plus approfondie.

Un devis pour une chaudière à granules ainsi qu'une chaudière à Plaquettes a été demandé.

Récupération des eaux de Pluie :

L'installation de la cuve (15 000 L) destinée à cette récupération est effective depuis le 03/06/2010.

L'installation destinée à l'alimentation de la pompe en électricité a été effectuée.

Paul Crétin nous informe que la pompe est en commande.

Isolation

La commission de Sécurité se réunit le 28/06/2010 à cet effet.

Une proposition quant aux trappes de désenfumage sera formulée.

Urbanisme :

Pb des extensions : eau et Electricité. Monsieur le Maire fait part de l'article L 332-15 du code de l'urbanisme.

Une réunion de la Commission PLU est prévue le 28/06/2010 à 14 h.

Compte rendu des Commissions

1-Budget

Rien à signaler.

2-Travaux

Route de Thizy :

La conduite du réseau d'eau potable a été changée et il reste les branchements particuliers de la partie haute à effectuer.

Les travaux de réalisation du rond point démarreront fin juin 2010.

La communauté de Communes confirme la remise en séparatif du réseau compris entre "la Maison Madeleine" et l'usine "Rivaton"

Divers :

Le parvis de la mairie a été restauré (joints) par la société ROCAMAT sous le coup de la garantie prévue à cet effet.

Les travaux de réfection du mur du cimetière sont en cours par Frédéric et Nicolas.

Les cimaises prévues pour l'odyssée ont été posées le 03/06/2010.

Route de Roue : la somme allouée à la réfection de la route de roue est réaffectée à la remise en état d'une partie de la route conduisant au hameau dit " Challières".

Un enrochement est prévu ainsi qu'une reprise du tapis au quartier dit "la Tour" aux abords des maisons Rivat et Sornin.

Un affaissement a été constaté "impasse de la Sapinière" ; les travaux sont prévus dans les travaux de voirie 2010, enrochement vers jardin CHARPENTIER et reprise de voirie au Plat Marsan vers maison PECHINE.

Pont des "Planches" : les tuyaux du déversoir d'orage ont été repris.

3-Environnement

La matinée environnement a réuni peu de personnes.

A cette occasion, la découverte de l'arboretum a été très appréciée par les participants en particulier les enfants qui ont apprécié le jeu mis en place par Paul.

Un pot a été pris sur place à l'issue de ce moment toujours convivial.

La maire précise qu'un courrier a été adressé au propriétaire du terrain en " friche" attenant au site, dans le but d'acquérir ce dernier pour pouvoir agrandir le dit arboretum.

4- Bien Vivre Ensemble

- Ecole Publique :

Le 21/05/2010, s'est tenue l'animation équestre animée par Eric Bonnot venu avec sa jument à la rencontre des enfants des classes d'Aurélië et de Valérie.

La présentation de la jument " Lisette " ainsi que du matériel servant aux soins de l'animal a suscité beaucoup de curiosité de la part des enfants et a été le théâtre d'un moment où de nombreux échanges ont été partagés entre les enfants et Eric.

Cette réussite est le début d'un deuxième projet qui pourrait voir le jour à l'hôpital.

Rien de particulier n'est à signaler au sujet de la périscolaire.

Il en va de même pour la cantine.

Il est à signaler que l'année prochaine, le remplacement de Mme Chapiteau a été officialisé.

Pour finir, la commission rapporte des petits soucis dus à l'apparition de souris dans la cave où est stocké le papier

Ecole Privée :

La prochaine année scolaire est marquée par le départ de la directrice.

"Les Anciens" :

Le 17/06 se tiendra la réunion du CCAS à 17 heures.

Cette dernière sera suivie à 18 heures de la réunion de préparation de la journée des retraités qui aura lieu en Octobre 2010.

5 – Communication

Jean-Pierre Goudard nous rappelle que cette année, la fête de la Saint Claude n'aura pas lieu en raison du peu d'engouement de la population et des exposants ces dernières années.

Il nous informe également de la mise à jour du site de la commune (compte rendu dernier conseil, photos d'inauguration des 3 salles, ...)

La date limite de dépôt des articles pour la parution du prochain BIM est fixée au 19/06/2010, pour une date de sortie lors de la première quinzaine de Juillet.

Il est à noter qu'une fois par mois, si quelques habitants de la commune peuvent être surpris par l'éclairage en plein jour des lampes communales, cela est du uniquement aux tests réalisés par la Sté FORCLUM pour le contrôle du bon fonctionnement des ampoules du réseau de la commune.

DIVERS :

Le conseil vote favorablement la gratification proposée par le maire pour récompenser Nicolas, stagiaire très apprécié lors de son passage de 7 semaines au sein de l'équipe .

Le problème des voitures tampons à Grandris subsiste et devient un gros problème.

Un projet d'adoption, par la C.C et les communes concernées, d'une version informatique moderne et performante de mise à jour du cadastre a été présenté par Jean-Pierre GOUDARD.

Il rappelle à cette occasion que le conseil de C.C se tiendra le 28/06/2010 à Claveisolles.

La C.C.I donne un avis favorable au dossier FISAC pour le commerce multi-services ; celui-ci a été envoyé à la Préfecture.

Enfin Le conseil vote favorablement le renouvellement pour un an du contrat de Frédéric et Ghislaine.

Courrier de Mme De Longeaux (fille de Mme Genin) concernant un écart entre 2 murs au « Goutel ».

Question du public : demande de Mr Raymond MAYNARD pour le goudronnage de l'accès d'une maison au hameau « en Bière ». Monsieur le Maire répond qu'elle sera goudronnée comme les autres quand cette maison sera habitée en permanence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

